
Programme de Formation

Extraction et analyse de bio-actifs des plantes



Organisation

Durée : 28 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Chercheurs, ingénieurs et techniciens chimistes, biologistes ou biochimistes des secteurs cosmétique, pharmaceutique, agroalimentaire...



Objectifs pédagogiques

- En fonction des familles de composés ciblées, savoir mettre au point des méthodes d'extraction, de fractionnement/purification et de séparation
- Savoir choisir et utiliser les différents systèmes de détection



Description

Cours (14 h) et ateliers pratiques (14 h)

- Extraction de matrices végétales : Headspace, SPME, Purge and Trap, ASE, micro-ondes, ultra-sons, SFE
- Atelier pratique d'extraction de bio-actifs par micro-ondes, par fluide pressurisé et par fluide supercritique
- Analyse de familles moléculaires : solubilité, séparation par classes (CCM) ; screening et séparation moléculaire (HPLC, SFC, GC)
- Atelier pratique d'analyse d'extraits en HPTLC et SFC
- Fractionnement et purification par chromatographie de partage centrifuge (CPC)
- Atelier pratique de fractionnement d'un extrait brut par CPC
- Méthodes de détection : UV, DEDL, spectrométrie de masse
- Atelier pratique d'analyse en LC-MS et GC-MS

Possibilité de faire une 5ème journée de TP afin d'approfondir au choix une ou plusieurs techniques d'extraction, de séparation ou d'identification abordées au cours de la formation.



Prérequis

Avoir une expérience des techniques séparatives dans le domaine des végétaux





Modalités pédagogiques

- Alternance quotidienne de cours (14 h) et de travaux pratiques (14 h)
- TP en sous-groupes de 5 participants maximum avec 1 ou 2 intervenants par sous-groupe



Moyens et supports pédagogiques

Un support papier avec les slides imprimées sera mis à disposition du participant.



Modalités d'évaluation et de suivi

Un suivi individualisé par des évaluations formatives est assuré. Une attestation de fin de formation est délivrée à la fin du parcours.



Informations sur l'admission

L'admission à cette formation ne fait l'objet d'aucun examen, test ou sélection préalable ; l'inscription est validée après réception du dossier complet et confirmation par l'organisme de formation.



Informations sur l'accessibilité

Notre organisme s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à distance et en présentiel aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est mobilisable afin d'analyser les besoins spécifiques et de mettre en place, lorsque cela est possible, les adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles nécessaires.